

## Communiqué de presse

Qualité de l'air dans le quartier de La Pallice : mise en place d'une station de mesure permanente

C'est l'engagement n°18 de la Charte de Développement Durable de Port Atlantique La Rochelle : « Soutenir l'implantation d'une station permanente de mesure de la qualité de l'air sur le quartier de La Pallice ». Depuis le mois de janvier, cet engagement est tenu : une station a été installée place d'Orbigny.

La demande d'implantation d'une station de mesure, au cœur même du quartier, est apparue après la dernière étude sur la qualité de l'air. Les associations de riverains ont alors exprimé le souhait de disposer, en sus des résultats de campagnes de mesures annuelles, de mesures de référence permanentes.



Cette station permanente a été installée grâce à l'implication de la place portuaire, fédérée autour du Port, de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle. Les entreprises SICA Atlantique, Socomac, Holcim, SDLP, Picoty et BLP ont ainsi contribué, aux côtés du Port, de la Ville et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, au financement de cette station dont l'exploitation est prise en charge par l'association ATMO Poitou-Charentes.

Cette station permanente apporte un suivi en temps réel, 7 jours sur 7, 24 h sur 24, avec un compte rendu quotidien et hebdomadaire. Elle permet de caractériser la qualité moyenne de l'air sur le quartier de La Pallice, et d'identifier ses fluctuations.

Les résultats sont communiqués à la population, en toute transparence. Les données relevées sont désormais accessibles sur le site internet d'ATMO Poitou-Charentes (<a href="www.atmo-poitou-charentes.org">www.atmo-poitou-charentes.org</a>). Un affichage quotidien est également effectué à la Mairie annexe de Laleu et directement sur la station de mesure à La Pallice. Par ailleurs, chacun peut demander auprès d'ATMO de recevoir les comptes rendus, quotidiens et/ou hebdomadaires par e-mailing (<a href="contact@atmo-poitou-charentes.org">contact@atmo-poitou-charentes.org</a>). Le suivi permettra notamment d'identifier d'éventuels points d'amélioration.

Contact presse : Sarah Boursier